

VICTOR ATTIA



Expert Comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre à Paris
Commissaire aux comptes



FOND DE DOTATION MAC DISH

50 Rue des Francs bourgeois

75003 - PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

34 Bis Avenue du 8 Mai 1945 - 95200 SARCELLES - Tél. 01.34.04.17.90

Siret 38919797100044 - vattia@attia-conseils.com

A l'assemblée générale du FOND DE DOTATION MAC DISH

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts et votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FOND DE DOTATION MAC DISH, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

VI - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VII - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

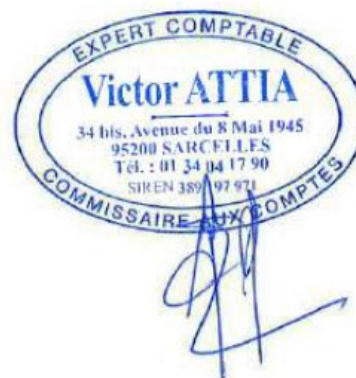
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 28 mai 2026

Victor ATTIA

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
De Versailles



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Donations temporaires d'usufruit	5 990 699	2 960 768	3 029 931	49,93	3 604 931	98,70
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés,						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	2 960 499		2 960 499	48,78		
TOTAL (I)	8 951 198	2 960 768	5 990 430	98,71	3 604 931	98,70
ACTIF CIRCULANT						
Créances						
. Autres	14 001		14 001	0,23	15 000	0,41
Disponibilités	64 383		64 383	1,06	32 332	0,89
TOTAL (II)	78 384		78 384	1,29	47 332	1,30
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	9 029 582	2 960 768	6 068 813	100,00	3 652 262	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
--------	---	--	---	--

FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres complémentaires	2 710 000	44,65	15 000	0,41
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	32 024	0,53	16 030	0,44
Excédent ou déficit de l'exercice	292 230	4,82	15 994	0,44
Situation nette (sous total)	3 034 254	50,00	47 024	1,29
TOTAL (I)	3 034 254	50,00	47 024	1,29
FONDS REPORTEES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations	3 029 931	49,93	3 604 931	98,70
TOTAL (II)	3 029 931	49,93	3 604 931	98,70
PROVISIONS				
TOTAL (III)				
DETTES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 628	0,08	307	0,01
TOTAL (IV)	4 628	0,08	307	0,01
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	6 068 813	100,00	3 652 262	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)		%	
		Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de biens et services									
Produits de tiers financeurs									
- Ressources liées à la générosité du public									
Autres produits		3 150 000				3 150 000			N/S
Total des produits d'exploitation (I)		3 150 000				3 150 000			N/S
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Autres achats et charges externes		50 730		64 654		-13 924			-21,53
Aides financières		381 540		369 352		12 188			3,30
Autres charges		2 425 500				2 425 500			N/S
Total des charges d'exploitation (II)		2 857 770		434 006		2 423 764			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		292 230		-434 006		726 236			167,33
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations				450 000		-450 000			-100,00
Total des produits financiers (III)				450 000		-450 000			-100,00
CHARGES FINANCIERES:									
Total des charges financières (IV)									
RESULTAT FINANCIER (III - IV)				450 000		-450 000			-100,00
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		292 230		15 994		276 236			N/S
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Total des produits exceptionnels (V)									
CHARGES EXCEPTIONNELLES:									
Total des charges exceptionnelles (VI)									
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)									
Total des produits (I + III + V)		3 150 000		450 000		2 700 000			600,00
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		2 857 770		434 006		2 423 764			558,46
EXCEDENT OU DEFICIT		292 230		15 994		276 236			N/S
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE									
PRODUITS :									
Dons en nature									
Prestations en nature									

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation sur 12 mois (12 mois)	%
------------------------------	---	--	---	---------------------------------------	---

Bénévolat					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL					

SOCIETE : FONDS DE DOTATION MAC DISH

SIEGE SOCIAL : 50 RUE DES FRANCS BOURGEOIS
75003 PARIS

N°SIRET : 897 575 155 00014

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 6 068 813 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 292 230 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial	5990699	2960499		8951198	
Autres					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
TOTAL					

Etat des amortissements

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2385768	575000		2960768
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL	2385768	575000		2960768

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	
TOTAL	

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL		

Ventilation des produits

Répartition par secteur d'activité	Montant
Revenus des titres de participation	
TOTAL	

Répartition par marché géographique	Montant
France	
Etranger	
TOTAL	

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	292230	15 994	-156 684	-82 308	255 022
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	292230	15 994	-156 684	-82 308	255 022
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	292230	15 994	-156 684	-82 308	255 022
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					